

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI-PYRENEES
DU VENDREDI 15 OCTOBRE 2021 – 09h00 - TSE**

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

	<i>Présent /Absent/Excusés</i>	A reçu procuration de
Président du Conseil d'administration		
Philippe RAIMBAULT	P	J-L Chauzy
Membres fondateurs		
Hugues KENFACK (UT1C)	P	N. Pellefigue a/c 10h30
Emmanuelle GARNIER (UT2J)	P	C. Xuereb
Jean-Marc BROTO (UPS)	P	
Catherine XUEREBO (INP)	E	
Bertrand RAQUET (INSA)	P	O. Lesbre
Olivier LESBRE (ISAE-Supero)	E	
Christophe GIRAUD (CNRS)	E	
Jacques MADDALUNO (CNRS)	E	
Personnalités qualifiées		
Dominique FROMONT (CROUS)	E	
Olivier CHANSOU (ENAC)	P	
Catherine MANCEL (ENAC)	P	J-Y Fourquet
Pierre SANS (ENVT)	P	
Damien TREMEAU (ENSFEA)	P	
Pierre Fernandez (ENSAT)	P	
Jean-Yves FOURQUET (ENIT)		
Thierry ALCOUFFE (ONERA)	P	C. Giraud
Eric DARRAS (IEP)	P	
Audrey LORIDAN-BAUDRIER (IMT Mines Albi)	P	
Christelle FARENC (INUC)	E	
Caroline BARRERA (INUC)	P	C. Farenc
Nathalie DUQUESNE (pôle AEROSPACE VALLEY)	E	
Hervé OSSARD (pôle AGRI SUD OUEST INNOVATION)	A	
Françoise TORRE (CFDT)	A	
Carole BONNEMAINS (CPME)	P	
Xavier PETRARCHI (CGT)	P	
Marie-Odile ROY (MEDEF)	P	N. Duquesne
Personnalités extérieures		
Nadia PELLEFIGUE	P	
Maxime BOYER	A	
Jean-Louis CHAUZY	E	
Gilles CRASPAY (Cté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées)	E	
Catherine DURAND (Cté d'Agglomération Castres-Mazamet)	A	
Norbert MELER (ville de Foix)	P	G. Craspay

Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs		
SECTEUR 1		
Cécile CRESPI (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Jérôme RENAULT (FSU et sympathisant.e.s)	P	L. Arnaud
Anne-Marie O'CONNELL (Langues et rayonnement)	P	
David NAVARRE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Isabelle KAWA-TOPOR (Langues et rayonnement)	E	
Sylvie LAVAL (FSU et sympathisant.e.s)	P	
SECTEUR 2		
Bertrand JOUVE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	M-F Valax
Sonia ROSE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Michaël POUZENC (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Alexandra SIPPEL (FSU et sympathisant.e.s)	E	
Ophélie CARRERAS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	S. Rose
Alexa CRAIS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
SECTEUR 3		
Christel LUTZ (Université d'abord pour toutes et tous)	P	
Richard GUILLET (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Jean-Luc ROLS (Nouvelle ambition pour le site)	P	
Nicolas NAUDE (Université d'abord pour toutes et tous)	P	
Frédéric MARCHAL (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Pascal PUECH (FSU et sympathisant.e.s)	P	
SECTEUR 4		
Arnaud COCKX (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Joseph GERGAUD (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Marie-Françoise VALAX (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Alain PIROVANO (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Lionel ARNAUD (FSU et sympathisant.e.s)	E	
Alexandre RIPOCHE (CGT FERC)	E	
Représentants élus des BIATSS		
SECTEUR 1		
Rémi GONDRAN (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Patrick PIERA (SNPTES)	P	
SECTEUR 2		
Ghislain DELRIEU (FSU et sympathisant.e.s)	P	A. Sippel
Cécile DYBECK (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E.	
SECTEUR 3		
Patricia FONTES (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	A	
Olivier HELIES (SNPTES)	E	
SECTEUR 4		
François GUERIN (CGT FERC)	P	A. Ripoché
Guillaume GENTILS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
UFTMiP		
Shamsiya KHASHIMOVA (SNPTES)	P	
Yaël SALAMA (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	C. Dybek

Représentants des étudiants hors formation doctorale		
SECTEUR 1		
Pierre DEVILLE (UNI: excellence de l'université)	A	
Hugo PADILLA (Bouge tes campus)	A	
SECTEUR 2		
Matéo LAIR (Bouge tes campus)	A	
Axel LOSCERTALES (Etudiant.e.s progressistes:une voix forte pour UT2J)	A	
SECTEUR 3		
France BOYER VIDAL (Bouge tes campus)	P	
Quentin ESTRADÉ (Un nouvel élan pour Toulouse!!!)	A	
SECTEUR 4		
Valentin THEDON (La Communauté des étudiant.e.s)	A	
Antonin VAISSE (UNEF et SEL-CGT)	P	
Représentants des étudiants en formation doctorale		
Camille CHAMPIGNY (Les doctorants pour l'Université de Toulouse)	P	
Shangrong CHEN (FSU et sympathisant.e.s)	A	
Membres avec voix consultative		
Mostafa FOURAR, Recteur, Chancelier des Universités	A	
Cécile FROMION, Agent Comptable de l'UFTMiP	A	
Sabine FOULON Dir. de l'Enseignement Supérieur du Rectorat	P	
Sophie BONHOURE Dir. de l'Enseignement Supérieur du Rectorat	P	
Invités permanents		
Jacques CAVAILLE, Inserm	A	
Stéphanie LAVIGNE, TBS	A	
Frédéric PRADEILLES, CNES	A	
Jérôme DELORMAS, Isdat	A	
Patrick CAZENEUVE, SATT	P	
Jean-Denis FALISE, ICAM	A	
Bertrand GIRARD, IRT St Exupéry	A	
Muriel ROTH, CREPS,	A	
Pierre Benoit JOLY, INRAe	A	
Florence MORINEAU, IRD	A	
Marc PENAUD, CHU de Toulouse	A	
Odile JANKOWIAK-GRATTON, DGS	P	
Claude MARANGES, Directeur du DFVE	A	
Sophie SIXOU, Directrice du DREI	P	
Jérôme VICENTE, Directeur du DRDV	P	
Maud LE HUNG, Directrice du DRSU	P	
Hervé LUGA, vice-président Numérique	P	
Christian LIBEROS, commissaire aux comptes	A	
Colomba DUSSART, DGS Adj. et Resp.Service Aff. Jur. et Inst.	P	

Invités occasionnels		
Milène DURO, Directrice opérationnelle du DREI	A	
Carine DESAULTY, Directrice opérationnelle du DRDV	A	
Emmanuelle GIRAUD, Directrice opérationnelle du DFVE	A	
Mélanie DUCOLOMBIER, Responsable Communication	P	
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD	P	
Jean-Marc SOULAT, Directeur du SIMPPS	P	
Stéphanie PIERRON, Directrice du SPMG	P	
Béatrice QUEULIN, responsable du service des ressources humaine	P	
....., coordinatrice DRSU	A	
Françoise RIVIERE, secrétariat de direction	P	
Eugény PERRON-BODIN, Développement Durable	P	

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 25 juin 2021	
P. Raimbault	Minute de silence en mémoire de Samuel Paty.
JL Rols	Coquille signalée SIUP et non SUIP p. 5 et p.13 E majuscule à corriger.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 62 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 adopté à l'unanimité
1.Approbation du compte rendu du Conseil d'administration extraordinaire du 9 juillet 2021	
P. Raimbault	Pas de remarques
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 62 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 adopté à l'unanimité
2. Point d'étape sur le projet UT 23	
P. Lévy	<i>Cf. PWP présenté en séance</i>
B. Jouve	Il remercie pour cette présentation. A plusieurs reprises il est fait référence aux pôles et jamais aux axes interdisciplinaires qui comportent l'inter sciences. Qu'en est-il ?
P. Lévy	Deux aspects. Comment on travaille l'interdisciplinarité ? Les responsables des axes sont très motivés et ont beaucoup produit du contenu intéressant à utiliser. Dans le travail scientifique il y aura bien sur l'input des axes qui sera repris. Pourquoi a-t-il mentionné les pôles ? Dans l'écriture, les pôles vont être au centre. L'aspect institutionnel et la proposition, qui n'est pas encore à ce stade suffisamment mature pour être détaillé, est de donner dans l'élaboration de la stratégie de recherche de la future UT ainsi que dans l'interaction avec la gouvernance recherche de l'UT, un rôle important. A titre personnel, il estime que cela demandera de faire évoluer les pôles et de leur donner plus de moyens de travailler différemment. On rentre dans quelque chose de vertueux : remonter les éléments des DU vers une vice-présidence recherche de l'UT pour construire la stratégie et la faire évoluer. Problématique différente de celle axes/pôles typiquement toulousaine.
M. Pouzenc	Sur le doctorat on a du mal à comprendre ce qui bloque. L'UT délivrerait les diplômes donc prendrait leur inscription. Qu'est ce qui coince ? Et sur les échéances sur la stratégie scientifique, quel est le calendrier par rapport au PIA4 2ème vague ? Il a par ailleurs des inquiétudes sur le dispositif partagé sur les transitions. Si on ne fait pas un institut en tant que tel, cela ne le dérange pas mais il voit les délais pour mobiliser les collègues quand on est hors d'une structuration et il craint que ces derniers se rallongent et qu'on ne soit pas dans les temps, inquiétude quant au calendrier à tenir.
P. Lévy	Sur la 1 ^{ère} question sur le doctorat. Il existe encore des discussions. Il regrette que cela soit apparu dans la presse. Le président d'UT1C mène des discussions au sein de son établissement sur ce sujet et la messe n'est pas encore dite. Il y a des positions très tranchées. Il faut déminer des problèmes régulièrement. Personnellement sa position

	<p>est que l'on peut parfaitement respecter la diversité des ED sur le site. Ce n'est pas très difficile de démontrer de quoi on parle. Le principe même sur lequel on travaille sur l'absence de fusion a des conséquences importantes et il faut vérifier la réalité des faits. On comprend qu'il y ait des inquiétudes mais elles peuvent être traitées assez facilement. Le transfert du doctorat est un marqueur important. Cela ne veut pas dire déposséder d'une compétence. Il faut être attentif à donner les bonnes réponses.</p> <p>Sur la 2^{ème} question : on parle de deux échéanciers. Concernant celui du PIA4 il faut déposer un dossier fin février. On va être attentif aux résultats de la vague 1. Le deuxième échéancier est celui de l'UT qui n'a pas changé et qui est contraint. Il est prévu une validation des statuts par les différents conseils d'administration des établissements en avril. Ce qui est inquiétant est le temps nécessaire de négociation et de concertation autour de certains articles de ces statuts car, et ce sera légitime, les personnels auront besoin de comprendre ce qu'impliquent en terme de condition de travail, d'organisation..., certains articles. On va être en nécessité de produire une version des statuts discutables en janvier pour mener la discussion. On n'a donc pas de temps à perdre. Le dispositif est validé : on sait qu'il y aura quelque chose autour des transitions. Il sera pris en compte dans une partie des demandes de financement du PIA4, mais ce ne sera sans doute pas des sommes considérables. On va revenir vers l'institut des transitions pour voir comment se dispositif peut être traduit.</p>
H. Kenfack	<p>Il déplore aussi que l'on trouve dans la presse les discussions internes universitaires. Le débat d'idée fait avancer les choses mais il est gênant quand cela parait dans la presse. Sur le fond, son conseil d'administration adoptera les éléments et le dernier conseil d'administration a souligné des points de vigilance qu'il faut lever. On est parti du principe du maintien des personnalités juridiques : tout est dit. Les universités gardent la main sur ces éléments et mettent en commun ce pour quoi les universités sont d'accord. Idée de construire un avenir commun en regardant dans la même direction en se demandant quelle sera l'UT dans 10 ans. Et UT1 sera là avec ses forces.</p>
A-M O'Connel	<p>Elle a pris connaissance avec intérêt de ces points. On parle d'international, de mobilité, de recherche mais elle trouve étrange que les langues vivantes ne fassent pas partie d'un des sous axes car elles sont fondamentales.</p>
P. Lévy	<p>On a essayé de faire un exercice qui n'est bien sûr pas exhaustif sur l'ensemble des questions et il est d'accord que cette question doit être traitée. Il voudrait savoir comment elle doit être traitée. Il demande des suggestions sur la façon dont cela doit être traité. Quelle peut être notre ambition collective ? Il donne pour exemple un centre des langues qui a été mis en place à Grenoble. Ils ont constaté que vouloir mettre œuvre une politique globale autour des langues serait plus compliqué. Il est ouvert à toutes les propositions.</p>
P. Raimbault	<p>Il demande si elle est en relation C. Soule Dupuy ?</p>
A-M O'Connel	<p>Justement pas. Il y a un volet aussi recherche et il faut intégrer des linguistes sur des langues de spécialité. N'étant pas intégrée dans un groupe elle ne peut faire des propositions.</p>
C. Lutz	<p>On avait évoqué précédemment le maintien des personnalités juridiques dans une</p>

	<p>structure d'Etablissement Public Expérimental et il avait été dit qu'il fallait en discuter avec le MESRI : où en est-on ?</p>
P. Lévy	<p>Sur le plan légal il n'y a pas de difficultés. L'ordonnance de 2018 a été faite pour créer des Etablissements Publics Expérimentaux là où les universités fusionnent et qu'il n'y a qu'une université. Ici la COMUE expérimentale serait plus compatible. Il y a surtout une différence de fond. Comment les choses s'organisent ? Il y a une feuille de route qui indique que tout le monde doit être autour de la table et qu'il faut documenter pour avancer. Le modèle vers lequel on se dirige est plutôt la Comue expérimentale. Il faudrait rendre concrète la feuille de route qui a été votée en documentant les différents éléments : quelle gouvernance ? quel dispositif partagé ? Comment il fonctionne ?... Et on est un peu dans l'urgence.</p>
E. Darras	<p>Il regrette ces débats dans la presse mais il y a des inquiétudes sincères. On s'oriente vers le scénario 5 et est-il possible d'envisager un pas en arrière ?</p>
P. Raimbault	<p>Le scénario 5 n'interdit pas mais au contraire respecte les différences disciplinaires. Il faut travailler ce sur quoi les écoles doctorales sont attachées. Travail fait avec TSE qui a donné une liste très précise. A leur lecture, le directeur de l'Ecoles des Docteurs de Toulouse pense qu'il n'y a pas de difficultés pour y répondre. Le directeur de TSM a également répondu pour travailler de la même manière. Si on prend les choses par le concret et qu'on montre comment on peut apporter des garanties on peut avancer. Idée d'avoir un doctorat tout en préservant certaines spécificités.</p>
P. Lévy	<p>Ce qui le gêne un peu c'est ce que l'on a entendu hier à UT1C et les arguments qui empêcheraient de faire le doctorat ensemble : cela semble dérisoire et ne justifie pas d'abandonner ou de constituer un blocage (fait référence à une intervention de M. Grégoire). Il faut donc effectivement répondre à chaque inquiétude pour déminer.</p>
J-M. Broto	<p>Témoigne que dans le Conseil des membres on est bien en soutien pour avancer dans cette construction et le doctorat. Il ne faut pas minimiser les peurs de nos personnels de perdre le Doctorat. Il est persuadé qu'il faut le faire mais ce n'est pas anodin.</p>
P. Raimbault	<p>Nous reviendrons sur ce sujet et vous aurez des éléments complémentaires dans le GT formation dans le PWP transmis juste après.</p>
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
3. Point d'avancement sur le Contrat quinquennal de site	
P. Raimbault	<p>La partie commune qui intéresse l'UFT a été votée fin juin, a été transmise au MESRI le 5 juillet, on nous avait annoncé un retour le 15/10 mais à ce jour rien. Le timing annoncé : boucler le processus d'ici la fin de l'année civile pour une signature du Contrat quinquennal au mois de janvier. Ceci est valable aussi pour les établissements. On a aussi des incertitudes sur un volet territorial qui serait proposé à la signature des régions et de l'Etat. Il y a des discussions partout en France et aussi localement.</p>
N. Pellefigue	<p>Les Régions avaient souhaité des signatures tripartites. La réponse du gouvernement est qu'il est d'accord pour une signature mais juste avec l'Etat : volet 1 : établissement-</p>

	Etat, un volet 2 : sites établissements et un volet 3 : Région-Etat sans les établissements d'ESR et, de ce fait, la Région ne voit pas trop l'intérêt surtout s'il n'y a pas de conséquences financières de la part de l'Etat. Faible intérêt sinon un intérêt qui est celui de l'ancrage territorial. Sur le CPER il y aurait une signature fin d'année pour un démarrage en 2022. Les opérations sur l'ESRI sont très majoritairement arrêtées mais à ce stade l'association des Régions de France considère que ce n'est pas satisfaisant sur le volet mobilité. Il y a un rapport de force engagé avec le gouvernement sur le sujet. Par contre cela n'empêche pas d'engager les crédits pour fin 2021 sur les opérations arrêtées. Donc nous attendons les réponses pour continuer et aller à la signature et à la mise en œuvre.
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
4. Autres informations	
P. Raimbault	<i>Cf. PWP présenté en séance</i> Il évoque le dialogue stratégique et de gestion (DSG) qui est mis en place. Dépôt de 3 projets en 2021 : demande de financement d'études de faisabilité pour le centre patrimonial de conservation mutualisé (30 000€ obtenus), un financement de la phase 2 de la cartographie des villes universitaires d'équilibre (40 000€ obtenus), demande de financement du déploiement de nouveaux outils numériques, mais pas de crédits obtenus. Dans un deuxième volet du DSG sur le volet recherche : service commun de soutien à la stratégie et aux projets scientifiques de site (moitié de l'enveloppe obtenue). Priorisation du service Europe.
B. Jouve	Sur DSG, quid des projets pour un centre patrimonial de conservation et le DATAVUE ?
P. Raimbault	Volonté partagée des établissements de posséder un lieu de stockage des collections.
C. Roussy	Le sujet porte sur le stockage de collections anciennes mal stockées et les lieux de stockage en centre-ville pourraient être utilisés autrement. Travail avec les archives départementales et pour le patrimoine scientifique. A ce stade on est au tout début de la démarche. Déterminer des périmètres, un bâtiment spécifique à proximité pour pouvoir consulter les documents. Idée de préciser le besoin que l'on ressent au niveau du périmètre et des collections. Précisions des besoins pour lancer le projet.
M. Le Hung	Sur le projet DATAVUE, l'idée est d'équiper l'ensemble des acteurs des VUE de données en lien avec ESRI (offre de formation et recherche). Financement en deux temps, déploiement progressif.
P. Raimbault	Il évoque la Cité Internationale des Chercheurs rue des 36 ponts, résidence service des chercheurs et doctorants. Mise en valeur du site, logements, tiers lieu et co-working avec un prestataire privé Cité Jardin, un espace pour les conférences de prestige, un club des chercheurs et parcours muséal. Mise en service en janvier 2023.
B. Jouve	Y aura-t-il un tarif préférentiel pour loger les chercheurs invités ?

P. Raimbault	Dans le cahier des charges, tarifs différenciés abordables et priorité dans la réservation aux chercheurs.
N. Pellefigue	Sur les défis clés, il s'agit d'aider à la structuration des communautés scientifiques sur une phase plus amont que n'a l'habitude de financer la Région. Soutien financier de la Région. Sur la prochaine vague qui devrait être votée en décembre et février, ils engagent 21M € donc financements importants pour les labos sur des segments de financement plus rares en Région. Par ailleurs, sur le plan Hydrogène au-delà du défi clé, ils ont développé une stratégie avec un plan de financement de 150M € sur plusieurs années sur l'hydrogène vert, notamment sur 2 aéroports (Tarbes et Blagnac). Sur le projet Institute of Sustainable Aviation, projet porté par plusieurs établissements, on a un sujet orienté sur les SHS pour travailler sur les thématiques juridiques et normatives. Soutien de la Région.
B. Jouve	Depuis quelques temps la question de l'impact environnemental revient. Quand on parle de mobilité intelligente il faudrait ajouter le volet durable.
N. Pellefigue	Le cluster qui existe en région qui s'appelle TOTEM, mobilité intelligente et durable. Problématiques liées en effet à l'impact environnemental et à des questions de souveraineté industrielle et de chaînes des produits et de lieux de production.
N. Naudé	Au niveau de ces défis est-il possible de revenir sur le fonctionnement de ces projets ? Appel à projets ? Financements ?
P. Raimbault	Ce sont les responsables scientifiques qui ont déposé les projets qui indiquent comment utiliser les sommes allouées. Une part sera orientée sur la formation et une autre plus importante sur la recherche. Il n'y a pas un modèle imposé par la Région. C'est aux communautés de s'auto organiser entre elles. Et de regarder défi par défi.
P. Pierra	Par rapport au contrat avec l'Etat est ce que cela va rentrer dans la négociation ou non?
N. Pellefigue	Non, c'est sur un financement exclusif de la Région donc pas négocié avec l'Etat.
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
5. Budget rectificatif de l'UFTMiP n° 3	
A. Archambault	<i>Cf. PWP présenté en séance</i>
B. Jouve	Il nous est dit de ne pas nous inquiéter sur le décalage sur le plan Campus : peut-on avoir une explication ?
A. Archambault	Le fonctionnement du plan campus fait que les dépenses sont inscrites en budgétaire et que l'emprunt ne figure pas en budgétaire ce qui explique le décalage.

S. Foulon	On peut s'inquiéter en revanche de certaines opérations qui prennent du retard et qu'on reprogramme régulièrement. On risque de ne plus pouvoir le faire si les établissements n'avancent pas sur leur projet.
P. Raimbault	Il propose de soumettre ce BR3 au vote du conseil d'administration, bien qu'ayant la délégation, compte tenu du quorum physique dont nous disposons aujourd'hui.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 62 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 4 BR3 adopté
6. Plan de financement et demande de FEDER REACT'UE pour l'opération Occaldat	
H. Luga	<i>Cf. PWP présenté en séance</i>
B. Jouve	La prochaine fois, il serait intéressant de montrer la ventilation dans l'utilisation des services de stockage selon les services et labo car ce serait intéressant.
C. Lutz	Et ajouter une partie pédagogie associée aussi ?
H. Luga	Dans le projet global il y a l'aspect recherche, administratif et pédagogique. Le financement demandé est uniquement un financement recherche. On ne peut mélanger les types de financement, mais souhait de couvrir l'ensemble du volet applicatif. Souhait d'un stockage mutualisé qui n'est pas possible. Même catalogue de service et enveloppe d'unité de service que l'on souhaite fournir à l'intégralité du site.
A.Cockx	La valorisation de l'énergie produite en terme de chaleur a-t-elle été pensée ?
H. Luga	Oui et non. On a obtenu une enveloppe de 2,4M € pour aménager la salle d'hébergement. On a prévu une récupération de la chaleur au niveau de la ZAC de Montaudran avec des échangeurs. Paradoxalement on ne sait pas bien valoriser cette chaleur. Si on produit de la chaleur on n'est moins efficace sur l'autre pan. Pour le meilleur ratio entre calcul et énergie globale consommée.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 62 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 Adopté à l'unanimité
7. Cotisation 2021 des établissements membres et associés	
O. Jankowiak-Gratton	Présentation du détail des cotisations demandées aux établissements membres et associés de l'UFTMiP. Montant inchangé par rapport à l'an dernier. Part fixe et part variable en fonction du nombre d'étudiants et d'enseignants chercheurs. Faibles variations cette année.
R. Guilet	D'où vient cette règle, est-ce une décision de conseil d'administration?
P. Raimbault	Elle vient d'une négociation au moment de l'écriture des statuts de l'UFTMiP et la logique s'appuyait en partie sur la logique IDEX. Le modèle est un peu dépassé et cela peut être interrogé. Cela fera partie des travaux dans le cadre de la future UT d'un modèle différent.

<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 62 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 Adopté à l'unanimité
8. Mise à jour du guide des missions de l'UFTMiP	
A. Archambault	<i>Cf. document envoyé au conseil d'administration</i> Anticipation des départs en mission des chercheurs ANITI et prise en compte de la dégressivité à compter du 30 ^{ème} jour à l'étranger de 20% de la prise en charge de <i>perdiem</i> . Utilisation possible des services de location pour faire baisser la facture.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 62 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 Adopté à l'unanimité
9. Point d'avancement sur le transfert du SGE	
9.1 Convention et RATF	
O. Jankowiak-Gratton	<i>Cf. PWP présenté en séance</i> Convention stabilisée qui reproduit le fonctionnement actuel du SGE : Périmètre géographique, gouvernance du SGE et définition des compétences du SGE et de l'UFTMiP, définition des moyens du SGE (gestion de la masse salariale) et transfert de certains emplois (attente des retours du Ministère sur le calcul de transfert de la masse salariale et assurances sur l'accompagnement RH de l'UFTMiP). L'actif du SGE doit être transmis à l'UFTMiP.
P. Raimbault	Quand on parle d'accompagnement RH on veut viser des fonctions aujourd'hui exercées par des personnes du Rectorat et que l'on a quantifiées pour mesurer l'impact sur nos services. Un agent comptable à temps plein à l'UFTMiP a été confirmé cet été par le MESRI. Sur autres emplois : accord sur deux emplois qui se mesurent surtout en masse salariale pour éviter un poids sur les services soutien de l'UFTMiP qui gênerait le fonctionnement. A finaliser avec le MESRI. Idée d'avoir la dotation actuelle et non le consommé actuel. Si tout cela se confirme, ce transfert est envisageable dans de bonnes conditions. Tous ces éléments seront transmis en même temps que la convention et le RATF.
J.-M. Broto	Ce transfert est un gros chantier complexe. Il remercie les services de l'UFTMiP avec qui UPS a bien collaboré pour aboutir.
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
9.2 Transfert du legs Toigne	
O. Jankowiak-Gratton	<i>Cf PWP présenté en séance</i> Disparition de la Chancellerie et question de la gestion du legs qui pourrait être transféré à l'UFTMiP. Il s'agit de bourses de voyage pour les jeunes (170 000 €) en France ou à l'étranger sous forme d'intérêts de placements financiers. Or, il n'est plus possible de faire ces placements et il n'y a donc plus d'intérêts. Proposition de transfert et de travailler sur les conditions d'utilisation du legs afin de l'utiliser dans l'intégralité selon les vœux de M.Toigne. Il y aura donc un budget annexe pour sa gestion.
S. Laval	Y'a -t-il une dimension sociale dans l'attribution de ces bourses ?
O. Jankowiak-	

Gratton	Elle ne peut répondre à la question car on ne connaît pas finement les modalités d'attribution mais si on peut compléter les conditions établies par M. Toigne on le fera.
P. Pierra	Evoque une bourse au CROUS Toigne ? Initiative Challenge Aventure.
S. Foulon	C'était en lien avec cela mais c'est ancien. Cela s'est arrêté en 2013.
R. Guilet	Il est dans les relations internationales depuis 20 ans et il découvre ce legs. Il a des étudiants qui auraient pu être concernés par cela. Sur l'utilisation il s'interroge dans le cadre du transfert. Les dispositifs de bourse de mobilité sont divers et complexes et l'idée de les dépenser sur une année pose question.
O. Jankowiak-Gratton	Compte tenu du montant on aura du mal à avoir des actions à long terme mais plutôt ponctuelles.
R. Guilet	C'est le une « année » qui l'interroge.
Y. Salama	Quand on dit qu'on ne peut plus faire de placement par l'Etat ne peut-on pas le passer par une fondation ?
P. Raimbault	L'UFTMiP a un fonds de dotation et non pas une fondation. C'est une personne juridique autonome, donc c'est compliqué.
S. Foulon	Il y avait 5 ou 6 bourses qui étaient financées avec les recettes du placement en bourse. Mais maintenant qu'on ne peut plus placer et le fait que le testament est très précis implique de faire évoluer le legs en discutant avec les héritiers et co légataires.
P. Raimbault	L'idée est de procéder au transfert, de discuter avec les héritiers et cela sera représenté après en tant que dispositif au conseil d'administration.
JL Rols	Dans le texte il apparaissait aussi les collégiens et les lycéens et pas uniquement les étudiants ?
P. Raimbault	Dispositif existant comme « les cordées de la réussite ».
JL Rols	Quand on se questionne sur des extensions de nouvelles cordées cela pourrait être un début.
F. Boyer-Vidal	Elle évoque les bourses Erasmus qui diminuent et la nécessité de communiquer sur ces fonds.

R. Guilet	Les bourses ne diminuent pas, ce sont les budgets qui diminuent et ils sont pluri annuels.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 62 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 Approuvé à l'unanimité
10. Actualité du projet DILAMI	
Sophie Sixou	<i>Cf. PWP présenté en séance / Co-diplomation du DIU mis au vote</i>
I. Guilet	Elle se présente en tant que nouvelle chargée de mission Dilami.
J. Gergaud	Les cours ont lieu à Toulouse ou dans toute la région ?
S. Sixou	Les cours ont lieu à Toulouse et donc il faut que les étudiants se déplacent à Toulouse. 1 étudiant se situe à Albi et doit se déplacer.
A.Cockx	Ces étudiants ont-ils vocation faire une formation spécifique universitaire en dehors des langues et est-ce que c'est à chaque fois une année d'étude ?
S. Sixou	C'est une formation qui dure un an, il est donc difficile de passer deux niveaux en seulement deux semestres. Ils peuvent intégrer le cursus universitaire ou entrer dans la vie professionnelle. Maximum 2 années de DILAMI.
A. Vaisse	Peut-on à l'avenir élargir ce DIU à l'INUC ? En terme de formation et de territoire il y a de nombreux étudiants extracommunautaires et cela permettrait de répondre à des problématiques locales.
P. Raimbault	Il rappelle que cela concerne un public particulier de demandeurs d'asile et il faut avoir la qualité de réfugiés ; il ne suffit pas d'être étudiants non-communautaires.
S. Sixou	On a un étudiant à Albi qui répond à ces conditions, mais il faut qu'il ait la possibilité financière de venir à Toulouse. Aujourd'hui il n'y a pas un nombre significatif pour mener une action sur Albi mais à voir.
E. Garnier	Les trois universités du site travaillent sur un contrat doctoral « urgence Afghanistan ». Au-delà il est souhaitable d'avoir un dispositif équivalent pour d'autres cas d'urgence pour être un complément et un déploiement du dispositif.
S. Laval	Combien de candidatures y avait-il ?
S. Sixou	On a reçu environ 100 à 120 candidatures et la sélection s'est faite sur une centaine de candidatures recevables => 69 acceptés. Il faut creuser sur leur situation personnelle aussi pour pouvoir faire les choix et être surs que les étudiants sont en capacité de participer pleinement au cours en fonction de leur niveau.

P. Raimbault	Niveaux d'âge et de diplôme très variés, certains étant déjà diplômés et il faut alors les aider à avoir une insertion professionnelle.
????	Quel est le pourcentage des demandeurs d'asile ?
I. Guiet	Il y a moins de demandeurs d'asile que de réfugiés, les chiffres précis datent de l'année dernière
S. Kashimova	2021: 72% demandeurs d'asile, 23% de réfugiés et 5% de bénéficiaires de la protection subsidiaire.
P. Raimbault	Il invite à voter sur la mise en place du DIU DILAMI
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 62 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 Adoption à l'unanimité
11. Présentation de la plateforme DATAVUE	
<i>Sujet reporté au prochain conseil d'administration</i>	
12. Point d'étape sur le Projet Hybridation des Formations	
O. Carreras	<i>Cf. PWP présenté en séance.</i>
F. Marchal	Il regrette qu'il n'y ait pas de ruissellement sur les établissements, pour les cours interactifs. Il aimerait avoir une licence : à qui s'adresser ?
O. Carreras	Nous avons des référents dans chaque établissement. Elle lui communiquera le référent de l'UPS pour savoir comment cela a été diffusé.
E. Darras	Nécessité d'échange des bonnes pratiques car utilisation des mêmes outils. On voit qu'on fait tous la même chose mais pas avec les mêmes logiciels. Il faut trouver les moyens pour que ça ruisselle mieux.
P. Raimbault	Dans le cadre du groupe c'est prévu. Est-ce que l'IEP est impliqué ?
O. Carreras	Elle ne pense pas qu'il y ait des référents donc il faut vérifier.
C. Lutz	Elle regrette qu'il y ait un pas de temps trop long entre le moment où on sait qu'on est lauréat et le moment où on met en œuvre. Le système est très lourd à mettre en place surtout quand on a des mises en concurrence à faire dans ce cadre. Est-il possible de le simplifier ?
P. Raimbault	On a su que nous étions lauréats en juillet 2020 et on a reçu l'argent en janvier 2021 ! On ne pouvait faire les achats sans la dotation. Quand on a plusieurs établissements cela demande du temps. Des achats groupés ont été déployés mais pour les achats faits par les établissements on a moins de maîtrise.

O. Carreras	A cela s'ajoute la complexité des financements européens qui rallonge les délais.
C. Lutz	Ce qu'elle craint c'est que des collègues décident d'arrêter du fait de ces longueurs.
P. Piera	Il y a un point sur le site internet de l'UFT pour avoir ces informations THE CAMPUS rapidement ?
O. Carreras	Il y a une page sur le site mais peu active. On va chercher des solutions pour informer sur les outils disponibles.
J.-L. Rols	Rien sur les contributions que pourraient apporter les SCD dans le cadre des enseignements pour une offre numérique ?
O. Carreras	Il faut effectivement travailler davantage avec les SCD. Idée d'intégrer C. Roussy dans les GT + URFIST.
A. Cockx	Il insiste sur l'enseignement hybride et non un remplacement d'une méthode par une autre quand on voit l'impact que le distanciel a eu. Il serait intéressant de voir l'impact de ces outils en termes de bénéfice. Peu d'évaluation cognitive de ces outils. Il apprécierait aussi des formations en présentiel pour pouvoir échanger avec les collègues autrement que sur les aspects techniques.
O. Carreras	C'est bien l'idée de repenser la scénarisation des outils pédagogiques en utilisant les outils à la fois en présence et aussi pour les activités asynchrones pour les étudiants. Les formations aux outils n'ont été en distanciel que pendant le covid sinon elles sont prévues en présentiel sauf pour wooclap. Déploiement sur site de formations en présence.
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
13. Désignation d'un chargé de mission Culture scientifique et technique de l'UFTMiP et préparation d'une réponse à l'appel à projets « Science avec et pour la société »	
P. Raimbault	G Kaminski est renommé jusqu'au 31/12/2022 pour permettre de travailler sur cet AAP.
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
14. Réponse à l'appel à manifestations Citéo pour le déploiement du tri sélectif	
P. Raimbault	Il informe de la nomination d'une chargée de mission politique DDRS, Nathalie Del Vecchio jusqu'au 31/12/2022.
E. Perron-Bodin	<i>Cf. PWP présenté en séance</i> Réponse à la loi AGEC pour le tri sur l'espace public. 9,5M€. Phase 1
???	Y ' a-t-il un plan régional zéro plastique intégré à ce projet ?

E. Perron-Bodin	Non, il s'agit d'autres actions en cours
P. Raimbault	Dans notre politique d'achat nous nous efforçons d'éliminer le plastique
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
15.SIMPPS- Dépistage, vaccination, préparation d'un projet de service	
J-M. Soulat	<i>Cf. PWP présenté en séance</i>
F. Marchal	A-t-on une idée du taux de vaccination des personnels et des étudiants et si ce taux est bon, peut-on envisager de tomber le masque dans un futur proche ?
J-M. Soulat	On ne l'a pas au niveau étudiant. Mais on sait quel est le taux de vaccination à la rentrée des jeunes 18-24 ans (2/3 de vaccinés et aujourd'hui on doit être autour de 70%). On devrait encore progresser et tomber le masque d'autant plus pour les établissements soumis au PASS sanitaire.
J. Gergaud	Evoque les agressions sexuelles à SUPELEC : 10 viols et une centaine d'agressions sexuelles. Au niveau du SIMPPS y aurait-il quelque chose à faire sur ce sujet ?
P. Raimbault	Une réflexion est menée au niveau de l'UFTMiP et une réponse à un AMI du MESRI a été rédigée pour proposer des actions de formations mutualisées des personnels. On a aussi eu un débat pour savoir s'il fallait une cellule mutualisée : on n'est pas sur cette idée pour l'instant, mais un collectif s'est mis en place pour travailler sur le sujet. On aura une réponse vers le 18/10.
A. Vaisse	Ils ont des ateliers à l'INUC entre midi et deux et une des problématiques a été discutée sur la notion de consentement dans la population étudiante. Ils se sont rendus compte que ce n'était pas du tout maîtrisé. Peut-on envisager des actions/ateliers avec le SIMPPS sur le sujet ?
J-M Soulat	Nous avons un médecin qui mène des actions auprès des étudiants sur la sexologie et la vie sexuelle et notamment sur cette question du consentement. Sur les comportements condamnables et le harcèlement, le SIMPPS peut être associé mais ce n'est pas qu'une question médicale. On a des personnes, chargés de mission très investies dans chaque établissement sur ce sujet.
M. Pouzenc	Sur la crise sanitaire, on a vu fin août dans la presse des articles pour dire que les conditions étaient réunies sur le volet <i>burnout</i> et épuisement. Qu'en est-il pour les étudiants dans le cadre de la reprise des études en régime normal ? Y a-t-il des espaces de discussions sur cet aspect tension après le confinement ?
J-M Soulat	On a reçu des moyens supplémentaires en amont sur le distanciel puisque ce dernier a créé de la souffrance et un sentiment d'isolement des étudiants. Sur la reprise cela n'a

	pas été envisagé pour l'instant. On va voir comment évoluent les choses. Pas d'espace de discussion collectif sur ce sujet à ce stade.
B. Jouve	On a des collègues épuisés un mois après la rentrée ce qui est anormal. Il faut nous aider à analyser. Est-ce que la médecine du travail a eu des rapports, des alertes car risque de <i>burnout</i> .
P. Raimbault	Il rappelle que le SIMPPS n'est pas la médecine du travail et cela ne relève pas de sa compétence. Au niveau de notre médecin du travail nous n'avons pas eu d'alerte sur ce sujet.
J-M Soulat	En tant que médecin du travail d'UT1 il n'a pas d'éléments d'objectivation car les enseignants ne viennent pas en parler spontanément. Il a du mal à répondre sur ce sujet, mais il sait bien que le sujet existe.
F. Boyer Vidal	Elle revient sur les questions sexuelles et suggère de se rapprocher des BDE qui organisent des soirées, des événements : idée de les former. Ils ont dans leur réseau, des associations qui s'occupent de former au secours mental et des financements pour les structures associatives qui doivent former et professionnaliser les intervenants.
P. Raimbault	C'est un des points ciblés dans le schéma de la vie étudiante. Il évoque un plan de la MESRI sur les violences sexuelles et il y aura sans doute des éléments financiers pour aider sur ce sujet
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
16. Liste des conventions 2021	
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	Pas de remarque

17. Questions diverses	
C. Lutz	Elle demande toujours un organigramme de l'UFTMiP car on voit de plus en plus de chargés de mission et il est difficile de voir les personnes qui travaillent sur les divers sujets.
P. Raimbault	Une seule nouveauté dans les chargés de mission : celle qui a été désignée sur la responsabilité sociétale. Il pensait qu'il était disponible sur le site ; il va veiller à ce que cela soit fait.
I. Gueit	Elle revient sur la demande concernant les différents types de bénéficiaires du dispositif Dilami inscrits dans les DU : <ul style="list-style-type: none"> - 56% de demandeurs d'asile (39 pers.), - 38% de réfugiés (26 personnes) et - 6% qui ont la protection subsidiaire soit 4 personnes.
Prochain conseil d'administration	Consultation électronique sur la convention du SGE avant le prochain conseil d'administration du 10 décembre 2021.

Toulouse, le 10 décembre 2021

Le Président de l'UFTMiP



Philippe RAIMBAULT